L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[BU]REAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 26 SEPTEMBRE.

MM. Jake & Markham, rue du Camp No 56, vendent des bottes en peau de veau, fines, à cinq piastres la paire.

Pour liste des arrivages et des départs celle des importations, exportations et consignations, et qui concerne le mouvement du port en géné, voir la partie anglaise.

ANNONCES
de la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'Abeille toutes les annonces de ventes à l'encan de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à troisième page, nombre d'annonces.

FEUILLETON.

Pour feuilleton, voir la deuxième page.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour l'hre et les détails, voir aux annonces

Par le Shérif provisoire des Etats-Unis, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—150 actions de la Compagnie Gaz de la N.-Orléans.

Par Nelson & Von Zinken, à 11 heures, au No 139, rue de la Douane—Meubles, instruments de chirurgie, bibliothèque de livres de médecine, argenterie, linge de corps, &

Par E. Ker & Co, à leurs salles d'encan—Marchandises sèches coton blanc, indiennes, casimirs, draps, &c.

Par Vinet & Co, à leur salle d'encan—Toiles d'Irlande, flanes, couvertures, satinets, casimirs, &c.

Par D. Morphy, au coin des rues Fulton et Lafayette, à heures—Oignons et pommes de terre—Et sur la Levée au pied de la rue Poydras, oignons, et au coin des rues Commerce et Lafayette, coton.

Par J. Boisseau, au coin des rues Magasins et Gravier—Pommes de terre, moutarde, huile d'olives, &c.

Par Montgomery & Bo, à l'entrepôt Mississippi, rue de la Nivevée—Pommes de terre.

Servie d'Express sur le Chemin de Jackson—M. J. B. Chandler a établi sur la ligne du chemin de fer de Jackson un service d'express pour le transport des lettres et des journaux toutes les stations et dans l'intérieur, qui supplira avantageusement à l'absence des communications postales. L'entreprise de M. Chandler servira les abonnés de l'Abeille et de quelques autres journaux dans le voisinage des stations du chemin de fer de Jackson et du chemin de fer "Southern and Mississippi Central" et dans ceux de Homesville, Liberty, Monticello, Union Church, Lafayette, Caseville, Gallatin, Pine Bluff.

Les journaux seront délivrés aux abonnés francs de port, mais moyennant le droit de postage aux Etats-Unis. Magnolia étant le seul bureau de poste entre la Nouvelle-Orléans et Jackson, les lettres mises à la poste ou les paquets envoyés par le Commercial Express à l'agent de "Chandler's New Express" seront expédiées à destination.

Le bureau de M. Chandler à la Nouvelle-Orléans est rue Carondelet No. 48. Il fait des avances sur consignations de produits et se charge de remplir les ordres pour la campagne.

Charbon—MM. W. G. Coyle & Co, rue Gravier, No 112, vendent leur charbon à bas prix. Les familles feront bien de s'approvisionner de combustible avant l'hiver.

Politique radicale et démocratique

Voulant donner à nos lecteurs une idée aussi juste que possible de la situation politique tout entière, nous continuerons à reproduire les parties capitales des discours prononcés dans les conventions du Nord par leurs membres les plus influents et les plus notables. Nous avons publié déjà la conclusion d'une longue harangue adressée par un coryphée du Congrès, Thaddeus Stevens, à une grande assemblée pennsylvanienne; nous publions aujourd'hui divers passages de l'allocution prononcée par l'ex-major général Butler dans la Convention du Massachusetts et nous ajouterons à ces extraits les parties les plus saillantes du discours prononcé par le sénateur Sumner, président de la même convention. Nous fermerons cette revue par une reproduction sommaire de l'adresse délivrée le 13 septembre à Kyria, Ohio, par le général Morgan, candidat démocrate pour la place de gouverneur dans cet Etat.

Le général Butler s'est exprimé ainsi:

"Ceux qui crient par dessus les toits que le nègre est leur inférieur, agissent comme s'ils étaient effrayés de lui donner l'occasion de se montrer leur égal ou leur supérieur. Le principe de justice exige que tout homme ait le droit d'être l'égal d'un autre s'il peut. (Applaudissements.) Maintenant, je comprends que les vrais unionistes n'insistent pas plus pour faire voter le nègre que le blanc. Mais ce que je demande au nom de la justice et du droit, c'est que les conditions exigées des votants soient égales. Placez la condition où vous voudrez, si le nègre peut y atteindre, qu'il vote. Si le blanc peut y atteindre, qu'il vote. Si ni l'un ni l'autre ne la possèdent, qu'ils ne votent ni l'un ni l'autre."

On voit par là que si les nègres n'obtiennent pas le droit de vote le général Butler sera tout disposé à l'enlever aux blancs qui se trouveront dans la même catégorie d'incapacité par raison d'ignorance ou de pauvreté. On peut dire que le général Butler est décidé, et qu'il brûle tous ses vaisseaux. Il continue en ces termes:

"Le nègre votera joyeusement pour payer les dépenses de la guerre qui lui a donné la liberté, sa propriété et la vie, tandis que son ancien maître veut répudier cette dette qui a servi à le subjuguer. C'est dans l'intérêt des détenteurs de bons des Etats-Unis que le nègre devrait voter, vos 7-30 vaudraient une prime de 10 pour cent; si le nègre pouvait voter, et alors il n'y aurait à craindre ni la responsabilité de la dette rebelle, ni la répudiation de la nôtre."

Ces paroles du général Butler nous paraissent fort maladroites, car il y a beaucoup plus de gens intéressés à ce que la dette disparaisse que de gens intéressés à la conserver. Sur quatre millions d'électeurs au Nord, on n'en trouverait certainement pas 500,000 qui fussent, par intérêt individuel, disposés à saisir au bond la balle lancée par le général Butler. D'ailleurs si la dette du Nord tombait, ce ne serait pas à coup sûr pour faire place à celle du Sud et le pays tout entier serait débarrassé des deux dettes à la fois. Nous ne voulons pas qu'on infère de nos paroles que nous sommes pour la répudiation; nous faisons purement et simplement ressortir la maladresse du général Butler qui a voulu être trop adroit et a dépassé le but.

Voici du reste la fin de son discours:

"On dit que ni le Congrès ni le Président n'avaient le droit d'étendre le suffrage aux nègres et que la Constitution faite par nos pères avait laissé cela aux divers Etats. C'est vrai, mais nos pères n'ont pas laissé cela aux mains des habitants rebelles et déloyaux d'un territoire conquis; aux mains de gens qui par leur trahison ont perdu non seulement leurs droits politiques, mais encore leurs vies, et qui sous la Constitution et les lois n'ont pas le droit de respirer si ce n'est par la clémence du gouvernement. La Constitution peut-elle placer un pouvoir exclusif dans les mains d'hommes qui pour avoir des droits ont besoin d'être pardonnés pour leurs crimes et qui se serviraient peut-être de ces droits pour renverser la Constitution même?

"Dans toutes les théories le Président et le Congrès ont de pleins pouvoirs. Qu'ils refusent à tout Etat celui d'envoyer au Congrès des représentants qui auront été élus à l'exclusion d'une portion des citoyens loyaux par suite d'une clause constitutionnelle insérée pendant l'existence de l'esclavage et lorsque telle classe considérable de citoyens n'existait pas, et l'affaire sera réglée par les Etats eux-mêmes qui aviseront à de justes et égales conditions électorales, applicables aussi bien aux noirs qu'aux blancs."

Le général Butler termine en conseillant aux hommes loyaux de Massachusetts qui se sont montrés prêts dans tous les temps à tout sacrifier pour le pays, à continuer à suivre cette politique de sacrifices qui leur a valu le respect et l'admiration de tous.

L'on voit, après tout, que le général Butler ne parle du président Johnson que d'une manière théorique, c'est-à-dire que comme représentant du pouvoir exécutif, et qu'il évite avec soin de se prononcer sur la politique de restauration qui est son œuvre personnelle. Tous les membres du parti radical ne sont donc pas encore résolus à rompre avec le Président. M. Sumner nous paraît un peu plus hardi, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les extraits suivans de sa harangue:

"La fourberie a succédé à la guerre. Les gens du Sud se précipitent pour rentrer dans l'Union comme ils s'étaient précipités pour en sortir. Un cheval de bois est construit, farci d'ennemis cachés, et par ce moyen, ils tâchent de pénétrer dans notre Troie. On entend déjà le cliquetis des armes et des voix de mauvais augure, à mesure que la machine traîtresse s'approche de nous. La convention du Mississippi dit toute l'histoire. La barbarie de l'esclavage règne encore. Le fouet et le boule-dogue sont encore de mode...."

Dénonçant encore le mouvement de restauration du Mississippi, M. Sumner dit:

"Et permettez-moi de remarquer que toute la convention, à la juger par ce qu'elle a fait, n'a guère été meilleure qu'une conspiration rebelle pour obtenir le pouvoir politique."

M. Sumner attaque ici le président Johnson qui a adressé une lettre de félicitation au gouverneur Sharkey sur le mouvement même dénoncé par le sénateur du Massachusetts. Il est clair que si la convention du Mississippi conspire, le président lui-même est complice de cette conspiration. Mais continuons la revue du discours de M. Sumner:

"Des garanties solides et absolues ne peuvent être obtenues simplement par l'action de l'Exécutif. Il faut quelque chose de plus. Aucun président ne peut dire avec raison:—"L'Etat c'est moi"—Il est seulement une partie de l'Etat. Ce qu'il fait est sujet à la révision du Congrès et ne peut être final......

"En cherchant des garanties nous devons placer notre confiance dans le Congrès qui a de pleins pouvoirs sur toutes ces questions. Le Congrès peut faire tout ce qu'il faudra. Il a déjà commencé à agir en excluant les rebelles de toute place. Il doit continuer sa juridiction; il importe peu que ce soit par le pouvoir de la guerre, ou par le devoir de garantir une forme républicaine de gouvernement, ou par la nécessité des circonstances comme dans les territoires, pourvu que cela soit fait. En maintenant sa juridiction, le Congrès revisera et fixera les conditions de l'ordre."

Voici maintenant ce que dit, sur la question capitale du suffrage, le général Morgan, candidat démocrate, pour la place de gouverneur dans l'Ohio:

"En m'opposant à l'égalité du nègre je ne suis mu par aucun sentiment de malveillance ou de préjugé vulgaire. J'ai toujours regardé et je considère maintenant le nègre comme un objet de commisération et non de haine ou de mépris. Il n'est pas responsable de sa résidence en Amérique, mais ses infortunes ne lui ont pas donné une intelligence suffisante pour devenir citoyen et pour renverser les insurmontables obstacles qui s'opposent à son égalité avec le blanc. Et bien que le général Cox déclare dans sa lettre d'Oberlin que "les races blanche et noire" viennent des antipodes de la famille humaine, il dit cependant, dans la même lettre, que si une majorité des Républicains se déclare en faveur du suffrage des nègres, alors il se déclarera lui-même favorable à la politique de l'égalité entre le nègre et le blanc.

"Le projet de mettre le blanc sur le même niveau que le nègre n'est qu'une autre conspiration du capital contre le travail. L'homme riche seul ne craint pas l'égalité du nègre parce que sa fortune le met à l'abri des conséquences, bien que cela puisse affecter la destinée de ses enfants après lui, et parceque dans ce pays la richesse emporte tout. Et si les nègres du Sud continuent à venir en grand nombre dans l'Ohio, l'effet sera de réduire le salaire du travail et de porter ainsi préjudice aux intérêts des ouvriers et des travailleurs blancs. On a demandé pourquoi le rappel du Code Noir a cet effet? La réponse est simple: les nègres naguères étaient esclaves, aujourd'hui ils sont libres. Naguères il y avait une loi pour arrêter tout esclave fugitif, maintenant cette loi n'existe plus et le nègre peut venir dans notre Etat aussi librement que le blanc.

"Au lieu de dégrader le travail, notre vraie politique est de l'ennoblir et de l'élever; car le travail est le sang vital de la nation. (Applaudissements.) La lutte entre le capital et le travail est aussi ancienne que la civilisation, et malheureusement pour le genre humain le capital est presque invariablement triomphant. Le capital a droit certainement à un bon et honorable bénéfice pour le risque qu'il court, mais le travail doit être rémunéré libéralement et honnêtement. Dans la Grande-Bretagne, avec une population de 30 millions d'hommes, il y a seulement 30,000 propriétaires, et le quinzième environ de la population entière se compose de pauvres ou est sur le point de devenir la proie du paupérisme. Il n'y a que trop de raison de croire que nous marchons avec rapidité vers le même but. Mais le remède est aux mains du peuple, si le peuple veut l'appliquer à temps.

Le général Morgan termine son discours par de vigoureux reproches adressés au parti de la guerre et par d'énergiques dénonciations contre le secrétaire Stanton, qu'il rend responsable de la mortalité effrayante qui a régné parmi les prisonniers d'Andersonville, en refusant systématiquement les propositions d'échange si fréquemment faites par le Sud. Le général Morgan dit encore que le parti démocrate a mis dans sa plate-forme la réduction des dépenses, la réduction des taxes, l'égalité de la taxation, et la restauration des Etats du Sud dans l'Union, afin de rétablir l'ordre et la paix partout. (Grands applaudissements.)

La taxe d'école—Nous recevons de plusieurs contribuables une demande collective de renseignemens au sujet de cette taxe. Ces contribuables désirent savoir s'il faut la payer tout de suite ou attendre qu'un nouvel ordre les y oblige.

Les personnes qui nous adressent cette question savent qu'une pétition a été adressée contre la taxe d'école au général Canby dont la réponse n'a pas été rendue publique. Le général Canby a-t-il dit qu'il consulterait à cet égard l'autorité supérieure ou bien qu'il ne pouvait rien faire en l'espèce, attendu que cette affaire n'était pas de sa compétence? c'est ce que nous ignorons: mais on nous assure que l'ordre de lever cette taxe vient de Washington même d'où il avait été adressé depuis longtemps au département de la Louisiane. Si cela est, il faudra nécessairement payer la taxe pour éviter les frais de poursuite qui en augmenteraient le poids sans compensation aucune.

On a du reste pour la payer, jusqu'au 1er octobre.—Ce délai, nous en convenons, est peu de chose, mais il en entrainera forcément un autre, car l'autorité militaire du département n'a peut-être pas besoin immédiatement de tout le montant de la taxe. Pourvu qu'une partie soit payée d'ici au 1er d'octobre, le reste pourra venir graduellement plus tard, sans préjudice pour le service des écoles dont il est question. Beaucoup de gens sont dans une gêne pécuniaire extrême; peut-être aura-t-on pour eux quelques égards si les contribuables qui ont de l'argent veulent payer les premiers.

Nous regrettons que notre maire et le gouverneur de notre Etat ne se soient pas occupés de cette affaire pendant qu'ils se trouvaient à Washington. Elle était certes, assez importante pour fixer un instant leur attention et celle du Président. Ils auraient pu faire valoir surtout l'immense disproportion qui existait entre la taxe requise et le nombre des enfants noirs dans notre ville, nombre qui peut varier de 2,000 à 3,000 au plus, et pour l'éducation des quels on demande une somme de $159,000 à $160,000 par an. Il est à peu près certain que le président Johnson eut consenti sans difficulté à une large réduction de la taxe.

UNE NAVIGATION TRANSATLANTIQUE EXTRAORDINAIRE.

Une dépêche de New-York du 23 dit que le steamer New-York y est arrivé ce jour-là, après avoir traversé l'Atlantique, de port en port, en 6 jours 11 heures et 20 minutes. C'est la plus rapide traversée connue. Le Baltic l'avait faite en 6 jours et 21 heures.

Les passagers, dans l'admiration de cette vitesse surprenante, ont levé une somme d'argent qui a été présentée en cadeau au capit. Pough, et ont remis $160 aux porteurs de charbon. La dépêche n'indique pas le lieu ou le port d'où le New York était parti.

Inondation—Calcasieu—Les données que nous recevons de Calcasieu donnent à penser qu'un ouragan terrible a passé sur la Grande Chénière, il y a douze ou quinze jours. Un individu qui arrive du Lac Charles rapporte que mardi dernier, les citoyens de ce village étaient en émoi et préparaient des embarcations pour aller au secours des malheureuses victimes de l'ouragan. On a lieu de supposer que tous les habitants de la Grande Chénière, au nombre de plusieurs centaines, ont été submergés par les eaux refoulées du Golfe. Des débris de maisons, de meubles, etc, ont été poussés à plusieurs milles au nord, dans la rivière.

Espérons, en attendant d'autres nouvelles, que le désastre ne sera pas aussi grand qu'on semble disposé à le croire.

Nous apprenons d'autre part que le même ouragan a passé sur Niblett's Bluff, sur la Sabine, le 12, et a abattu toutes les bâtisses de ce petit village, à l'exception de deux ou trois.

Courrier des Opelousas.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Mise en liberté de A. H. Stephens.

ETAT DU CAPITAINE WIRZ.

Steamers de la Nouvelle-Orléans arrivés à New-York.

Marchés.

New York, 23 septembre.—A. H Stephens sera bientôt relâché. Il retournera en Georgie pour coopérer à la restauration de cet Etat dans l'Union.

Le médecin du capitaine Wirz assure qu'il succombera avant que son procès soit fini.

Le coton est sans changement à 45 1/2. Le bon midling de Mobile s'est vendu à l'encan à 48 1/2.

Les céréales sont fermes. Le café est sans changement. La mélasse est ferme. Le sucre a haussé de 1/8. La graisse est à 30 cts.

L'or est ferme à la même cote.

Les vapeurs George Washington, Monterey Guiding Star, expédiés de la Nouvelle-Orléans, sont arrivés à New-York.

Steamer National.—Le beau bateau à vapeur National, V. B. Baranco capitaine, A. D. Dupoy commis, partira aujourd'hui, à cinq heures précises de l'après-midi pour Bayou Sara et tous les points intermédiaires de la Côte. Le National, commandé par des officiers courtois, a une table bien servie et une chambre qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du confortable. Il se recommande donc aux voyageurs. Pour plus amples renseignemens, voir aux annonces.

Bibliothèque et instruments de chirurgie.—Aujourd'hui mardi 26 du courant, il sera vendu par le ministère de MM. Nelligan & Von Zinken, encanteurs, au No 139 de la rue de la Douane, les meubles, les instruments de chirurgie et la bibliothèque de feu le Dr. F G. Gral quelques appareils mécaniques, de l'argenterie, &c., &c.

☞ Achetez votre charbon chez MM. W. G. Coyle & Co, rue Gravier, No 112. Ils ont du Pittsburg et de l'anthracite de première qualité. Voir leur annonce.

BUREAU DES AFFRANCHIS.

IMPORTANTE CIRCULAIRE.

Tribunaux d'Etat et Tribunaux Spéciaux.

Nous avons reçu hier soir la communication suivante, à laquelle les circonstances prêtent une importance considérable:

Quartier-Général, Bureau des Affranchis, Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, 23 sept 1865

[Circulaire No. 15.]

Toutes les fois qu'un officier judiciaire de l'Etat traduira devant lui et jugera des affranchis pour des délits allégués, et montrera par ses actes qu'il est disposé à agir avec autant de justice envers cette classe de personnes qu'avec les personnes blanches, il ne sera permis à aucun des agents du Bureau d'intervenir. La coopération de ces officiers aidera plutôt que retardera la tâche de ce Bureau.

Les officiers du Bureau interviendront seulement avec les autorités civiles quand le témoignage des affranchis sera refusé ou quand, par respect pour de vieilles lois ou par dédain pour des lois nouvelles, il sera porté atteinte à l'impartiale justice à cause de la couleur des personnes qui la demandent.

Les officiers de l'Etat seront partout invités et sont, par la présente, invités à aider ce bureau dans l'administration de la justice à l'égard des affranchis et à favoriser la paix et l'industrie du pays.

Tout officier d'Etat qui acceptera cette invitation et qui voudra recevoir le témoignage des affranchis, indépendamment de tout préjugé de couleur ou d'origine, est requis de le faire savoir par écrit au commissaire-assistant, au quartier général, à la Nlle Orléans.

Dans toutes les affaires où les officiers d'Etat ne traiteront pas les affranchis de cette manière, les officiers de ce bureau dûment autorisés établiront, en connexion avec leurs fonctions, des tribunaux pour le jugement de toutes les procès où les affranchis sont intéressés, suivant la loi du Congrès du 3 mars 1864 et les ordres du major général Howard, émis pour l'exécution de cette loi.

Par ordre de Thomas W. Conway,
Ass. commissaire du Bureau des affranchis, &c.
D. S. Fenno, 1er lieut. et A. A. A. G.

Arrivage—Nous apprenons que la barque espagnol Saltas, venant de Matanzas, île de Cube, est à la quarantaine avec une cargaison de mélasse.

Le steamer Ingomar.—Le capitaine de ce bateau, P. E. Burke, nous prie d'annoncer qu'il partira à 2 heures précises de l'après-midi pour les Attakapas.

CHRONIQUE LOCALE

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

25 septembre 1865	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	76	24 1/2
midi	78	25 1/2
3 heures du soir	83	28
6 heures....do	82	27 1/2

Sixième Cour de District — B. Gerson, S. Newberger et als. vs la Congrégation Hébraïque Shangagai Chassed.—Cette affaire, appelée hier devant le juge Duplantier, sur la motion de rétablir l'injonction, a été, les témoignages entendus, continuée aujourd'hui pour les plaidoiries.

Les plaignans, Benjamin Gerson, Simon Newberger, Mathias Hushe, Charles Levy, Jacob Dreyfous, Isaac Simmons, Isaac Levi, Samuel Friedlander, Nathan Dreyfous et David Simon allèguent qu'ils sont les maîtres de certains sièges, à la synagogue de la Congrégation, rue des Remparts, entre Conti et St-Louis; que ces sièges furent achetés comme sièges de premier rang et que les conditions d'achat ont été et sont violées, par l'installation et l'occupation d'autres sièges en avant des leurs. C'est pourquoi les plaignants demandent qu'il soit enjoint à la Congrégation de ne plus permettre l'usage de ces sièges et de les faire enlever.

Frederick Hollander, comme président, représentant la congrégation, dit que l'injonction a été obtenue dans le but de causer du bruit aux exercices religieux de la synagogue; que les sièges dont il est question ont été placés pour un chœur; que les services qui doivent être célébrés pendant 30 jours, à partir du 19 du courant, sont les plus importants et les plus solennels de l'année; que pour la célébration des dits services il est essentiel qu'aucune autre partie de la synagogue ne soit adaptée à l'usage du chœur.

Comme l'injonction empêche la célébration convenable, décente et sainte des cérémonies religieuses de la congrégation et nuit beaucoup à l'ordre et à la religion, le défendeur demande que l'injonction soit levée.

Un ordre pour écarter l'injonction fut accordé le 19 du courant, et l'affaire maintenant est une motion des plaignants qui désirent le rappel de cet ordre et le rétablissement de l'injonction, alléguant que l'ordre a été imprudemment et illégalement émis sur les fausses représentations de la partie adverse.

Enquête.—Le coroner hier a fait une enquête sur le corps d'un nègre trouvé dans le fleuve au pied de la rue de la Douane. Le corps, qui paraissait être dans l'eau depuis plusieurs jours, n'a pas été identifié. Verdict: Noyé.

Première Cour de District.—James Hughes, témoin dans l'affaire de Charles A Duffy, accusé d'avoir tué sa femme, rue du Quartier, et qui a été détenu dans la prison de paroisse parce qu'il n'avait pu fournir caution pour sa comparution, a été, sur sa propre caution, relâché par ordre du Juge Abel.

ATTENTION.

☞ M. D. Morphy, Encanteur, vend 25 balles de coton, aujourd'hui, à midi, au coin des rues Commerce et Lafayette.

COLLÈGE DES JÉSUITES.
(Encoignure Commune et Baronne.)

La réouverture des classes, dans cet établissement, aura lieu LUNDI PROCHAIN, second jour d'octobre.
L. CURIOZ, S. J.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux hydrauliques, 26 septembre 1865.

Les Actionnaires de cette institution sont prévenus, de se réunir au bureau No. 24 de la rue Dryades Jeudi prochain, 28 du courant, pour recevoir la communication de M. Glendy Burke, faisant fonctions de Maire.
S. E. PERCY, Secrétaire.

L. E. MARCHAND IMPRIMEUR,
201 ......RUE DE CHARTRES...... 201

Bulletin Financier.

Lundi soir, 25 septembre.

Le marché n'a été ouvert, ce matin, que vers dix heures, après la forte pluie qui aurait suspendu les opérations. Le mauvais état de la Levée et du débarcadère a nui aux ventes des produits de l'Ouest. Le sucre et la mélasse ont encore manqué d'acheteurs, mais il y a eu bonne demande de coton et il s'est écoulé plus de 2000 balles aux prix antérieurs. Les transactions eussent sans doute été plus considérables, sans la nouvelle hausse du fret, le peu de place à bord des steamers et les exigences des facteurs qui se sont montrés encore moins disposés à faire des concessions à cause de dépêches particulières d'après lesquelles le middling aurait fermé, samedi, à New York, à 46 et au dernier prix de Liverpool 19 d.

L'or a ouvert calme et fléchissant; les uns demandaient 145 1/4 à 145 1/2 et d'autres voulaient en vendre à 145. Après être descendu à 144 1/2, il a clos à 144 3/4 contre 145 3/8 à 145 1/2 samedi soir. Les opérations comprennent $60,000, en trois ou quatre sommes achetées par une seule personne, à 144 1/2, 144 3/4 et 145; $5000 à 145; $13,000 à 145 1/8; $2000, $5000 et $10,000 à 145 1/4, $2000 et $10,000 à 145 1/2; $1000 en pièces d'une piastre à 145.—Il n'a pas été annoncé de ventes d'argent.

Il ne s'est pas opéré dans le change étranger de changements dignes de remarque. Les ventes de sterling comprennent environ 15,000 livres à 152 1/2 à 153 1/4 les traites à connaissement, 154 les bonnes traites clear, et 155 les traites de première classe; 6000 livres (1000, 2000 et 3000) en traites connaissements et clear à 153 1/2; 2500 livres clear à 154.—Il n'a pas été annoncé de ventes de francs.—Nous cotinuons de coter le sterling à 152 à 155 1/2 selon des particuliers, et 156 à 157 celui des banques, le change sur France à 3 65 à 3 70 le premier et 3 60 à 3 62 1/2 le second.

En l'absence de malle pour le Nord, il y a eu faible demande pour remises. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 7/8 d'escompte, mais $88,000 en deux checks de banque ont passé à 1/8.—Au dehors il s'est vendu $150,000 à vue sur New York à 1 et 1 1/8, $3500 à 1 1/8 et $25,000 à 1 1/4, $20,000 à un jour de vue à 1 1/4, $15,000 à cinq jours à 1 1/2, une assez forte somme à 1 1/4 à cinq jours, 1/2 à dix jours et 1 5/8 à quinze jours.

Il s'est vendu 10 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville à $150,50, ce qui est une hausse et 50 de la compagnie du Gaz à $141,50. Les actions de ces deux compagnies ont beaucoup haussé depuis quelque temps, mais celles de la première ont plus gagné. Celles de la compagnie du Gaz étant généralement à $10 au-dessus de celles de la compagnie des chemins de fer de la ville; c'est aujourd'hui le contraire.—Les billets de la banque d'Amérique et de la banque des Citoyens sont assez recherchés. Un lot de billets de la banque du Sud a été mis sur le marché, mais le détenteur ne sait pas encore combien il en demandera, il attend des offres.—Il n'y a pas eu de ventes de bons de la ville; les derniers annoncées étaient de dix émis en faveur du chemin de fer (notre dernier bulletin au palais à 70 1/2 à 71). Les consolidés sont cotés à 81.

$2600 en billets de la banque de l'Etat de la Louisiane ont rapporté 58 1/2 cents à la piastre; $2500 de la banque de la Nlle Orléans 68 1/2 cents et $1200 de la banque de la Louisiane à 58. Il y a demande de billets de la banque de l'Etat de la Louisiane à 58 1/2 à 59 et de la banque de la Nlle Orléans qui ont été en meilleure demande parce qu'ils ont servi au paiement de propriétés achetées. Ils sont généralement tenus à 70. Nous cotons les billets de la banque de la Louisiane à 37 à 39 et 40 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 25 septembre.

COTON—La demande a été bonne, ce matin, à l'ouverture du marché, et quoique le mouvement ait été entravé par les prétentions élevées des facteurs, les ventes ont pu s'élever à 2100 balles dont 800 prises par une personne, 300, 250, 160, 50, 150, 150 et 60 à d'autres. Nous n'avons à noter aucun changement notable dans les prix. Le bon effet produit par la hausse d'une amélioration qui aurait eu lieu sur le marché de New York et sur celui de Liverpool—le cote dit-on, la cote sur le premier de ces marchés et 19d sur le second—a été contrebalancé par le manque de place disponible sur steamer pour New York et aussi par la hausse dans les taux du fret. Conséquemment, nous continuerons à coter: ordinary, 33 à 35 cents, good ordinary 38 à 40, low middling 41 à 43 et middling 44 à 45.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865....balles		83730
Reçu depuis samedi	4114	
" précédemment	58682	
		63014
		146753
Exporté aujourd'hui	116	
" précédemment	46921	47040
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		99213

SUCRE ET MELASSE—Les stocks de ces deux articles sont fort peu de chose, ils sont cependant plus que suffisans pour faire face à la demande, laquelle est locale et limitée. Environ 60 boucauts de sucre et quelques barils de mélasse ont été reçus de la côte depuis samedi. Ces nouveaux envois sont sur le marché, il ne s'est fait que peu de demandes aujourd'hui, et les seules ventes qui aient transpiré aujourd'hui ont été les suivantes: quelques boucauts de sucre de la Louisiane, vendus en détail à 12 1/2 cts pour le commun, 14 1/4 à 14 3/4 cts pour le fair, 16 1/4 à 16 1/2 cts pour le fully fair, 17 cts pour le prime, 17 1/2 cts pour le choisi, 18 3/4 à 19 cts pour le jaune clarifié et 20 1/4 à 21 cts la livre de blanc clarifié. Samedi dernier, sans avis préalable, 20 boucauts de sucre commun ont été vendus à — 10 de prime à 17 cts, et 30 de jaune clarifié à 18 à 18 1/4 la livre. Il ne s'est pas fait de ventes de mélasse hier et il ne s'en est pas offert au débarcadère. On a fait quelques démarches pour un lot de 150 barils de mélasse recuite de la Louisiane, une partie de ce lot est au débarcadère et le reste est en magasin, mais il ne s'en était encore fait aucune vente au moment où nous avons quitté le marché. Les ventes de mélasse, la semaine dernière, ont eu lieu comme suit: 50 à 55 cts pour l'inférieure, 60 à 65 cts pour la commune et 70 à 75 cts le gallon de bonne Louisiane.

PRODUITS DE L'OUEST—Le mouvement habituel a été interrompu dans la matinée par une pluie abondante, de même que par le mauvais état de la levée et des débarcadères, de sorte que les affaires ont été bien peu de chose. Plus tard, le temps s'étant amélioré, plusieurs acheteurs se sont présentés sur le marché et le mouvement, principalement dans la farine, a pris une grande extension à des prix pleins. Influencés par des avis reçus de l'Ouest et du Nord, les détenteurs de produits, ici, affichent des prétentions élevées, tout en tenant fermement leurs stocks. L'approvisionnement de farine est rond; le stock de porc, quoique mince excède cependant le chiffre de la demande; le saindoux est fort rare; le bacon,—qui manque, presque—est limité à des prix fort élevés. L'avoine est rare, mais le maïs, le son et le foin abondent ainsi que les comestibles.

FARINE—Il s'est vendu, aujourd'hui, à des commerçants, environ 1800 barils, dont 62 de farine fine à $7 25, 50, 100, 100 et 200 barils de superfine à $8 75, 50 de superfine à $8 87 1/2, 300 de superfine, 100 de low extra et 100 de good extra, à des conditions privées, 178 de bonne extra à $11 25, 130 de bonne extra à $11 25, et 100 de d'extra de choix à $11 75 le baril; pas de changements dans les prix.

GRAIN ET FOURRAGE—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1100 sacs d'avoine, dont 130, 350 et 370 sacs de la nouvelle, en deux lots à 62 1/2 cts le boisseau, ce qui est une hausse, depuis samedi, de 2 à 4 1/2 cts le boisseau, 500 sacs de maïs mélangé à 85 cts le boisseau, et 700 sacs de blanc à 90 cts, 100 sacs de son à $1 10 les cent livres et 200, en un lot à $1 15 les cent livres. 48 balles de foin prime de l'Ouest vendues samedi à $28 et 56 do à $29 le tonneau. Toutes ces ventes se sont faites à des commerçants.

PROVISIONS—Un lot de 25 barils de porc mess, even weight, s'est vendu à $32 le baril. Les commerçants répondent aux demandes pour le détail, lesquelles sont lentes et limitées à $32 à 32 50 le baril. Le stock de saindoux suffit à peine aux besoins du commerce local et le trafic, quand il s'en fait aux demandes moyennant 30 cts la livre de prime en tierçons et 32 en barillets. Les épaules-bacon se détaillent à 18 1/4 cts, quelques lots, venant d'arriver, ont été limités à 20 cts, plats côtés à 19 cts, do désossés à 23 cts, jambons salés à 27 à 28 cts et curés au sucre 34 à 36 cts la livre.

ARTICLES POUR L'EMBALLAGE—Il s'est fait aujourd'hui, quelques demandes de toile de l'Inde; 24 cts la yarde ont été offerts et refusés pour la bonne forte de l'Inde en balles et 24 cts sont demandés. La corde se détaille à 16 cts la livre.

WHISKY—Il ne s'en fait que des ventes en détail à $2 30 à $2 35 et occasionnellement $2 40 le gallon de rectifié.

TABAC—Le stock total à vendre est estimé à environ 400 boucauts, une grande quantité de cet article ayant été prise par le commerce local. La quantité sur place, ne pouvant, par son exiguïté, provoquer les demandes pour l'étranger, les transactions sont alors bornées à de petites ventes faites au commerce de la ville.—Presque tous les envois reçus durant les deux ou trois jours qui viennent de s'écouler, et qui forment un total d'environ 170 boucauts, sont destinés à l'exportation. Des ventes ont été faites aujourd'hui à au commerçant, et elles embrassent 4 boucauts de fully fair à 18 cts, et 1 de do fine à 28 cts la livre.

CAFE—Il ne s'est fait aujourd'hui que de ventes en détail à 31 1/4 à 31 1/2 la livre de Rio fair à good fair.

FRETS—Nous avons à noter un marché ferme et une hausse matérielle dans les taux sur steamships pour New York. Presque toute la place que ces navires avaient de disponible a été engagée et leurs prix sont maintenant de 1 1/4 à 1 1/2 la livre de coton, et ces prix sont très fermes. Les steamers pour Boston obtiennent 1 1/4 la livre. Les navires à voiles pour New York et Boston demandent 3/4 de ct par livre, coton pour Liverpool 3/4 d et pour le Havre 1 1/2 et par livre.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 25 septembre 1865.

Arrivé, hier, 250 boeufs du Texas et 80 veaux. Vendu, 451 boeufs du Texas, 25 cochons, 300 moutons, 15 vaches à lait et 60 veaux.

A vendre, 665 boeufs du Texas, 54 cochons, 42 vaches à lait et 315 veaux.

Le marché, est dépourvu de boeufs de l'Ouest et de moutons.

Boeufs de choix du Texas, par livre net — 16 cents.
Moutons en lots, par tête.................. [illegible]

PRIX

Boeuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	—	à —
Boeuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	—	à —
Boeuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	—	à —
Boeufs du Texas, 1re qualité, par tête....	35	à 40
Boeuf du Texas, 2me qualité, par tête....	25	à 30
Boeuf du Texas, 3me qualité, par tête....	15	à 20
Cochons, par liv. gr.	—	à 14
Moutons, par tête, un'laine	2 50	à 3 50
Veaux, par tête	5	à 15
Vaches à lait, par tête	50	à 80
Veaux de lait	8	à 15

DISCIPLES DE BÉRANGER.

MM. les sociétaires sont priés d'assister au convoi et à l'enterrement de G. L. COULON, père du sociétaire O. F. Coulon.

Le corps est exposé rue des Bons-Enfants, entre Bagatelle et Union. L'enterrement aura lieu AUJOURD'HUI, mardi, à 4 heures P. M.

Par ordre du Président.

A. B. LAMAREE, Secrétaire.
26sep

Décédée, hier matin, à 9 heures, Mme Elisabette HEUBY, âgée de 79 ans, native du canton de Neuchâtel (Suisse). Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 heures, de sa dernière demeure, à McDonaldville, entre Alger et Grétna. De la part de son gendre, Henry Nickians.

Décédée, le 19 de ce mois, à la paroisse St Jacques, à l'âge de 42 ans, Françoise Eudoxie CHEXNAYDRE, épouse de Valcour Baubmin.

SERVICE FUNEBRE.

Mercredi prochain, 27 septembre, à huit heures et demie, un service funèbre sera célébré dans l'église de St-Maurice, Troisième District, pour le repos de l'âme de Mme veuve Louisa FUSELIER. Ses parents et amis sont invités à y assister.

De la part de sa sœur Mme Vve L. Bordelon.
26sep—3

Décédé hier, à 1 heure et demie P. M., à l'âge de 65 ans, G. L. COULON, horloger, natif de Solonecour, département du Doubs, (France) en cette ville depuis 33 ans. Ses amis ainsi que ceux de ses fils sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, MARDI, à quatre heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure rue des Bons Enfants, entre Bagatelle et Union.

A.: L.: G.: D.: G.: A.: D.: L'U.:

Il a plu au G.: Arch.: de l'U.: de rappeler à lui le père de notre T.: Ch.: F.: O. F. COULON, membre de la R.: L.: la Liberté Or.: la. Tous les FF.: de cet At.: ainsi que ceux de cet Or.: sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui MARDI, à quatre heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure rue des Bons Enfants, entre Bagatelle et Union.

Par mandement du V.: M.:
CH. ESCOUSSE, Jn. Se.:
26sep—1

AVIS D'ÉLECTION.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane

L'ASSEMBLEE annuelle de cette Société aura lieu dans la salle de la Fidèle Union, dans la rue des Remparts, entre les rues du Maine et St Philippe, DIMANCHE PROCHAIN, 1er octobre, à 11 heures et demie du matin, à l'effet d'élire, pour l'année, les officiers permanents de la Société, savoir: un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier, un Collecteur, un Chirurgien, deux Pharmaciens et un Gardien.

Les membres sont requis d'être exacts.

Par ordre du Président,
G. E. FAGOT.
ANTHONY BAMBOLA, Secrétaire pro. tem.
26sep—6

ECOLES PUBLIQUES.

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques, Nlle-Orléans, 20 sept. 1865.

Les Messieurs qui demandent des places aux Ecoles Publiques et qui ne sont pas actuellement attachés aux Ecoles, sont priés de se présenter au Bureau du Surintendant, mardi, 26 du courant, à 4 heures du soir.
Wm. O. ROGERS, Surintendant.
26sept—1f

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

Les tableaux d'assessement de la ville ayant été livrés au bureau des Reviseurs d'assessement, le dit bureau se réunira à l'Hôtel de Ville, salle No 15, les LUNDIS 2, 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, à midi, pour reviser les tableaux du Bureau des Assesseurs et prendre en considération les demandes de rectification des personnes qui étaient absentes de la ville en août et en septembre derniers, ou quand les tableaux d'assessement étaient exposés, par le bureau des Assesseurs, pour examen et rectifications.

Le soussigné se tiendra dans la susdite salle, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, tous les jours, pendant trente jours, à partir du 16 courant, pour donner les tableaux d'assessement et recevoir les demandes de rectification.
E. L. BERCIER, Secrétaire du Bureau des Reviseurs.

FABRIQUE DE POMMADE et d'huile pour les cheveux,
RUE BARONNE No 20 1/2, PRES CANAL.

LIQUID OKRA HAIR PUFF DE DRAPER—La nouvelle invention à l'aide de laquelle les cheveux conservent toute la journée le pli qu'on leur donne. C'est une préparation qui est purement végétale et ne saurait faire de mal.

POMMADE DE MOELLE DE BŒUF DES ATTAKAPAS, DE DRAPER—C'est la meilleure qui ait jamais été offerte au public. La couleur et le parfum en sont exquis.

HUILE DE GRAINES DE COTON DE DRAPER, POUR LES CHEVEUX—Nouvelle préparation. Elle ne fait pas encrasser les cheveux sur une brique ou sur une tête chauve.

MUCILLAGE DE DRAPER, LE MEILLEUR ET CELUI QUI SE VEND A MEILLEUR MARCHÉ—à vendre à des prix raisonnables et en quantités quelconques.

Fabriqué au No 20 1/2 de la rue Baronne.
De grands avantages sont faits au commerce.
SAVON DE TOILETTE ET PARFUMERIE — à très bon marché.
CIMENT pour coller la verrerie, la faïence et les meubles.

A vendre, en gros et en détail, au No 20 1/2 de la rue Baronne, près Canal.
26 sep—1

DEMANDE.

ON demande un COMMIS PHARMACIEN ou un jeune homme ayant un commencement en pharmacie. Il trouvera un emploi permanent en donnant de bonnes recommandations et en s'adressant rue de Chartres, No 94, de neuf heures à midi.
26 sept—6

Perdu le 25 courant, dans la rue de Chartres, près de la rue du Quartier, un petit chien de la Havane tout blanc. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera chez PIAGGIO BROS, 68 et 66, Vieille Levée.

Nouvelle Orléans, le 27 septembre 1865. 26sept—3

CHIEN TROUVÉ.

Un chien de Terre-Neuve a été trouvé dans la journée de vendredi. La personne à qui il appartient peut venir le réclamer en payant les frais. S'adresser à John Izzie, encoignure Grande Hommes et Marigny, 3me District.
16 sept—3

AVIS.

A VENDRE à des conditions avantageuses, quatre BIENS DE CAMPAGNE situés dans la paroisse St Bernard, savoir: Un à 3 milles plus bas que les casernes et les trois autres sur le chemin Chalmette.

Trois magasins à louer rue St Louis Nos 8, 12 et 14.
S'adresser à
26 sept—1 [illegible] FAUCHET, courtier, Passage de la Bourse No 8

CHAUX.....CHAUX.
Fabrique de chaux de J. M. Cosme,
No 255, Promenade Carondelet (Vieux Bassin) Nlle Orléans.

LA chaux de coquilles provenant de cette usine est faite par un nouveau procédé, dans un haut fourneau à feu continu alimenté uniquement avec du coke, en sorte qu'elle est toujours parfaitement cuite et ne contient aucune matière étrangère pouvant en diminuer la qualité ou la blancheur. Elle peut rivaliser avec la chaux de n'importe quelle provenance, ainsi que le constatent les nombreuses personnes qui en font journellement usage.

Cette chaux est livrée (en barils) par n'importe quelle quantité, au plus bas prix possible.

Des soins particuliers sont toujours donnés aux ordres de la campagne.

N. B.—Tous ordres peuvent être laissés chez MM LAPENE & FERRE, Nos 68 et 69, Vieille Levée, N. O.
26sept—4m M. V. S.

Avis au public et aux contribuables

Le soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de la ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessments et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de l'Etat, No 37 rue St Pierre, entre 8 heures et 10 heures, de 12 heures à midi.
JOHN T DUFOUR

ELIXIR TONIQUE
AU PYROPHOSPHATE DE FER
De G. ROBIN, Pharmacien,
Encoignure des rues Ste Anne et Villeré

CE médicament à base de fer est souverain pour la guérison de l'Anémie, la Chlorose, les Pâles couleurs, l'appauvrissement du sang. Il devient un auxiliaire puissant dans les accidents qui suivent les fièvres grosses ainsi que dans les cas rebelles de fièvres intermittentes ou en frisson.

Ses propriétés toniques le rendent précieux toutes les fois qu'il s'agit de rendre à la constitution l'énergie qui lui manque.

Le grand avantage de cette combinaison est que le fer y étant chimiquement dissous, elle n'a aucun goût désagréable, et les malades les plus délicats l'ont supporté facilement. [illegible]

Afin de donner aux médecins la faculté de prescrire ce médicament dans des cas particuliers, ils sont prévenus que l'on trouvera chez l'auteur le PYROPHOSPHATE de Fer et du sirop d'[illegible] de pharmacie; jaune.

A vendre en gros et en détail chez G. ROBIN, pharmacien, encoignure des rues Ste Anne et Villeré et par les principaux pharmaciens.
[illegible]

Jours de départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir

Pour Washington, Opelousas, Port Barré et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et de la Rivière Atchafalaya—Le beau bateau à vapeur CLEONA, capitaine Ch. Patout, commis M. L. Meissons, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour s'en revenir, il partira de Washington tous les DIMANCHES matin à 10 heures. La CLEONA est complètement neuf, a d'excellentes chambres et prendra du fret à aussi bas prix que tout autre bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

GOMEAUX & SUELS, Agents, Rue du Canal No 13.
TITUS & SWARTNEY, Rue Tchoupitoulas No 15.

A VENDRE.

LA goélette cotonnière SWIFT, fine voilière, du port de [illegible] tonneaux, capacité de 400 barils, bien pourvue de chaînes, ancres, &c &c. [illegible] tirant d'eau et excellente pour le commerce du golfe. Pour les conditions, s'adresser à bord, au Bassin de Magasin Rouge, 2nd District, ou au No 27 du Commercial Alley, au premier.
26 sept—3

THOMAS THEARD,
Candidat à la place de
SURINTENDANT de L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
Sujet à la ratification de la Convention Démocratique.

Son nom est respectueusement soumis par
Un grand nombre de votans de

AVIS

IL a paru dans l'ABEILLE du 21 courant un avis annonçant l'ouverture d'une académie de danse sous le nom d'Angelina. Mme ANGELINA, comme depuis 17 ans pour avoir tenu en cette ville une académie de danse, prévient ses élèves et le public en général qu'elle n'a rien à faire avec cette académie de danse; elle proteste contre l'usage fait de son nom, et saisit cette occasion pour faire savoir que l'état de sa santé ne lui permet pas de faire, comme par le passé, l'ouverture de son salon de danse au commencement de la saison.
26 sep—3

BLANCHISSEUSE ET FEMME DE MENAGE.

ON demande une BLANCHISSEUSE et FEMME DE MENAGE, rue des Remparts, No 309.
26 sept

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE.
Au coin des rues Baronne et Girod.

CET établissement est maintenant ouvert pour le traitement des maladies et les opérations chirurgicales, par les Drs Trudeau et Capdevielle de la faculté de Médecine de Paris.

Le département pharmaceutique est confié à M. J. A. La Neuville, ci-devant de l'hôpital de la rue du Cirque. Consultations de 10 heures à midi par le Dr Capdevielle et de midi à 2 heures par le Dr Trudeau. Consultations gratuites pour les pauvres. 26 sep—3m

Avis.

LE Dr. TRUDEAU, étant de retour en ville, ont [illegible] reprendre l'exercice de sa profession. Sa résidence est au No. 201, rue du Canal. Il peut être consulté à son Bureau, au Dispensaire de la rue Baronne, au coin des rues Baronne et Girod, de midi à deux heures, tous les jours, les dimanches exceptés.

L. GERY,
Graveur sur métaux,
No 113 rue de la Douane,

PREVIENT ses amis et connaissances qu'il vient de transférer son atelier du No 103 au No 113 rue Douane, où il exécutera les ordres tels que: graveur sur bijoux, argenterie, cartes de visites et de mariages, plaques et numéros de portes, plaques de pour [illegible], marque à brûler, cachets de pompiers et de police, &c, le tout aux choix et dans le dernier genre et avec promptitude à un prix modéré.

THOMAS C. PAYAN,
73......Rue du Canal......73
Entre Camp et Magasins.

VEND son grand assortiment de VETEMENTS FINS, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix extrêmement bas.

Pour clore un envoi, un beau lot
D'ARTICLES DE TOILETTE.

Champagne! Vermouth! Vin rouge En Caisses, &c.

30 caisses Champagne Vve. Clicquot, véritable, en quarts et demies,
20 caisses Champagne Moët & Chandon.
20 caisses Vermouth Noilly, Prat & Cie.
[illegible] vin de Bordeaux.
[illegible] vin blanc.
50 barriques vin de Bordeaux.
A vendre à l'amiable par
BERNARD TURPIN, No. 97 rue Vieille-Levée.

Toile d'Emballage, Soude, Sucre de la Havane, &c.

25 rouleaux toile d'emballage.
25 boucauts soude 52 à 56 deg.
25 caisses sucre de la Havane.
30 barils " blanc en poudre.
20 caisses liqueurs assorties importées.
25 " vinaigre de vin blanc.
A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, No 97 rue Vieille Levée.

Fer en feuilles, Tole, Fer pour cercles, Acier, Fil de Fer, Zinc, &c.

275 caisses fer blanc 1C 1X Rudder & Co.
15 paquets tole Nos. 26, 26 et 27.
70 do acier assortiments assortis.
20 do fil de fer.
12 rouleaux zinc.
2 sacs clous à river.
Casseroles [illegible], Ecumoires et Cuillers à sucre.
A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, No 97, rue Vieille-Levée.

A VENDRE A BAS PRIX

Un grand terrain et une maison située à la pointe côté de la Levée. Le terrain a environ 70 pieds, de face à la Levée, 267 à la rue Benjamin et s'étend jusqu'à la rue Morales. Pour les conditions, s'adresser au No 121 de la rue St Pierre, près la rue Bourgogne ou à G. de Fériet, ébéniste, rue Royale, No 62.
26 sep—2

MODES ET FANTAISIES NOUVELLES.

LA MAISON DEBBES débute en ce moment un grand assortiment d'articles de NOUVEAUTES et de FANTAISIE concernant la toilette des dames et des enfants, tels que: CHAPEAUX de tous genres, RUBANS de soie et de velours, FLEURS ARTIFICIELLES, PLUMES haute nouveauté, SOIERIES ET VELOURS, BRODERIES nouvelles, PARURES POUR MARIEES et autres, DENTELLES ET BLONDES haute nouveauté, PASSEMENTERIE RICHE, RESILLES ET GANTERIE. Et en général toutes les fournitures à l'usage des Modistes, qu'elle vend aux prix les plus réduits.

RUE BIENVILLE, No. 46, au premier.
Nlle-Orléans, 25 septembre 1865.

Billets des Banques de la ville.

Le soussigné achètera aux prix les plus élevés du marché des billets des banques suivantes:
UNION,
MARCHANDS,
CRESCENT CITY,
ORLEANS,
LOUISIANE,
ETAT DE LA LOUISIANE.
J. L. LEVY, courtier, 127 Gravier.

AVIS D'EXPRES.

A J. BALDWIN, de SOUTH LOUISIANA EXPRESS annonce à ses amis et au public qu'il a conclu des arrangements avec la COMPAGNIE DE L'EXPRES COMMERCIAL, qu'il est maintenant prêt à recevoir et expédier
LES LETTRES, L'ARGENT,
les PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en Louisiane, à

Brashear City,	Lafayette,
Pattersonville,	Grand Coteau,
Centreville,	Opelousas,
Franklin,	Washington,
Jeannerette,	La Nouvelle Ibérie,
	St Martinville.

Pour les prix, s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRES COMMERCIAL, Rue de la Commune, Nos 129 et 131.

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES H. WELLS,
DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Logoë.

Raffinerie de sucre Hopperhan.

Le soussigné a constamment et vend, à bas prix, au détail ou gros des acheteurs, du bon sirop fait à cette Raffinerie et qui convient pour les familles et les habitants.
WILLIAM J. REID.
Rue Carondelet, No 62.

L. B. POTHIER,
63..........Vieille Levée..........63
Entre Conti et Bienville.

DEMANDE DE CUISINIERE.

On demande une CUISINIERE parlant le Français, et un garçon pour faire les commissions. S'adresser rue Bourbon No 88.

CIGARES DE LA HAVANE.

CENT VINGT CINQ MILLE cigares de choix de la Havane—Brevas, Media Regalia, Cazadores, Londres, &c.

10,000 paquets de cigarettes de la célèbre marque "Vuelta de Garcia." A vendre en Devises ou droits payés, par A. H. DEXEA, Bureau, rue St. Louis No 10.

PAUL E. LABESCHE,
Notaire public,
AVOCAT,
47, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.

LES NEGOCIANTS QUI DESIRENT ETENDRE LEURS AFFAIRES, soit dans les Etats qui bordent l'Océan Atlantique, soit dans les comtés qui baignent le Mississipi, la rivière Alabama et la Rivière Rouge, feront bien d'insérer leurs annonces dans les journaux suivants:

Le COURRIER de Natchez
Le HERALD de Vicksburg
Le DAILY NEWS de Mobile
Le MAIL de Montgomery
Le TIMES de Selma
Le NEWS de Jefferson. Ce dernier journal est chargé de l'impression des documents émanés de la Convention et aura une grande circulation dans l'Etat du Mississipi.
Le NEWS de Shreveport
Le SENTINEL de Shreveport.

Tous ces journaux ont une grande circulation et sont rédigés avec talent.

Bureau de l'AGENT: Commercial Place No 26, au premier—bureau de fond, où l'on trouvera constamment des exemplaires de ces journaux.

Bladon Springs, Ala.

1er juillet 1865.

LES propriétaires de cet ancien établissement favori, ont l'honneur de prévenir le public qu'il est maintenant prêt à recevoir le public. La table sera toujours pourvue de tout ce que le marché peut offrir de mieux. Le prix est modéré.

Un beau bateau à vapeur partira de Mobile, pour les eaux tous les samedis soir.

JAMES CONNOR & Co.

A VENDRE.
200 Pièces MERRAIN des Attakapas.
A. JACQUES, No 88, Vieille Levée.

THEODORE DANZIGER & FILS,
RUE DU CANAL, No 162.
Rue Royale, Nos 228 et 230,

Ont reçu, par les derniers arrivages, un fort stock d'étoffes à robes, comprenant:
SOIERIES noires et en couleur;
Véritables POPELINES d'Irlande, de la célèbre fabrique de Pims Brothers, à Dublin;
GROS D'ORIENT,
POIL DE CHEVRE,
MOUSSELINES DE LAINE, noires et brodées, &c., &c., &c.

—Egalement—
UN GRAND
STOCK DE MANTEAUX
SOIE et DRAP, des derniers genres de Paris,
CHALES de toute espèce,
CASIMIRS;
SATINETS;
INDIENNES françaises, anglaises et américaines,
COTON blanc et cotons écru.
Un stock complet d'ETOFFES NOIRES, telles que:
BOMBAZINES
ETAMINES,
PARISIENNES,
TAMISES,
MOUSSELINES DE LAINE noires, simple et double largeur.
MERINOS noirs pour châles, &c., &c., &c.

BRODERIES,
ARTICLES DE FANTAISIE,
Et un assortiment d'autres MARCHANDISES.

Les acheteurs de la campagne feraient bien de s'adresser à nous le plus tôt possible.

T. DANZIGER & FILS.
Rue du Canal, No 161,
Rue Royale, Nos 228 et 230

LE NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES
M. REIMAN.
Rue du Canal, No 160, coin Baronne, en face de l'Eglise.

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ.
POUR DU COMPTANT SEULEMENT—Je suis décidé à faire de mon établissement celui où les marchandises se vendent à meilleur marché, et à ne pas exiger des prix extravagants de l'époque de la guerre.

Grands occasions.

Je suis prêt à offrir un bon stock de marchandises tout à fait nouvelles que j'ai acheté au plus bas prix possible. Le stock se compose d'un assortiment général: soieries, mérinos, mousselines de laine, popelines, reps, draps, imperméables; indiennes françaises, anglaises et américaines, casimirs, draps, satinets, jeans, tweeds, flanelles, linges, articles en coton, articles en toile, articles d'habillement, bonneterie, gants, couvertures, châles, manteaux, lingerie pour dames et pour messieurs, dentelles et broderies, mouchoirs, un fort stock d'étoffes noires et de deuil, à très bas prix.

Les avantages passés ne sont rien en comparaison de ceux qui sont offerts aujourd'hui.

Les acheteurs de la campagne gagneront au moins 20 pour cent en s'adressant au magasin avant d'acheter ailleurs. Venez examiner le stock.

MAYER FRERES.
Crescent City Steam Tobacco Works.
(FABRIQUE DE TABAC)
Rue Lafayette, Nos 8 et 10;
Magasin, rue Tchoupitoulas, No 61. Nlle-Orléans, Lne.

MAYER FRERES,
Rue Tchoupitoulas, No 61,
Entre les rues Poydras et Natchez,
Nlle-Orléans, Lne.

Marchands de
Tabac en feuille et tabac à chiquer; fabricants de tabac à fumer et de cigares. Un fort stock de choix est constamment en magasin.

Ils exécutent les ordres des commerçants et des marchands de comestibles en gros, auxquels le crédit [illegible] accordé libéral.

AVIS.

MR. DE MONTLUZIN, ancien professeur au Collège de la Louisiane et directeur de l'Institution de St-Jacques, s'étant fixé à la Nlle-Orléans, prévient la population américaine et les différents chefs d'institutions de cette ville qu'il a l'intention de se consacrer à l'enseignement du français, des langues anciennes, des sciences mathématiques et physiques et du dessin. S'adresser pour tous renseignements au bureau du journal l'ABEILLE.

AVIS.

SI M. FLORINET distillateur, est en ville, il est prié de passer au bureau des soussignés pour affaires qui le concernent.
HENRY VALETON & Co.
30, 32 et 34, rue Bienville

CHANGEMENT DE DOMICILE

LES soussignés ont transporté leur bureau au No 12 de la rue Conti.

BRULATOUR & CO.,
Seuls agents des maisons suivantes:
WM YOUNGER & Co, Edimbourg.
PINET, CASTILLON & Co.
J. DENIS HENRY MOUNIE & Co } Cognac
UNITED PROPRIETORS Co, La Rochelle
J. PERRIER FILS & Co Cie, [illegible]
BOUVET & Co, Bordeaux.

AVIS SPECIAL.

DES convois du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton partent maintenant du Tivoli Circle, à 6 HEURES FIXES.

DEMANDE DE PENSION,

POUR un monsieur, sa dame et sa dame enfin, dans une famille créole où il n'y a pas d'enfants. S'adresser, par lettre, à W., au bureau de l'ABEILLE, et dire le prix, &c. On exigera de bonnes références.

A LOUER.

La maison et le magasin No 59 de l'angle des rues Royale et Conti, la maison et le magasin No 51 de la rue Royale, la maison et le magasin No 51 de la rue Conti, touchant au coin de la rue Royale. S'adresser au No 186 de la rue Conti, coin Remparts.

Wm A. SEAY,
AVOCAT,
ALEXANDRIE, (LOUISIANE)

EXERCERA sa profession dans les Cours de Rapides et des paroisses voisines.

AVIS.

Mr J. A. LA NEUVILLE, ex-pharmacien de l'hôpital de la rue du Cirque, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient d'ouvrir une pharmacie au coin des rues Baronne et Girod, sous le nom de BARONNE STREET DISPENSARY. Il tiendra constamment un assortiment de médicaments et de parfumeries de tous genres.

Un soin tout spécial sera donné à la préparation des prescriptions.

C. DE LASSUS,
Courtier de change,
13..........Rue Carondelet..........13

CIGARES DE LA HAVANE.
Tabac de la Havane

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a à vendre AUX PRIX LES PLUS REDUITS, en magasin et à la Douane, arrivés par le schooner Morris, 175 000 cigares de la Havane de toutes les grosseurs et de toutes les marques.

20 balles tabac en feuilles de la Havane,
1 caisse papier à cigarettes.
J. GOMEZ, No 64, rue Commune

LA société qui avait été établie entre les sieurs A. STURZENEGGER & CH. G. TEICHERT, sous le nom d'A. STURZENEGGER & Co., a été dissoute par le décès de M. C. G. Teichert, et le sieur A. Sturzenegger a été chargé de sa liquidation.
Nlle Orléans, 22 septembre 1865.
Widow C. G. TEICHERT.
A. STURZENEGGER.
64, rue de la Douane.

SEL. SEL. SEL.

CINQ MILLE CINQ CENTS sacs gros sel de Liverpool.

Gros sel fin de Liverpool à des prix réduits—En débarquement du navire Ella. Le sel fin est le premier qui a été reçu à la Nouvelle Orléans depuis la guerre.

A vendre, en masse ou par lot aux acheteurs, par
JACKSON & MANSON.
au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas

PLANT DE CANNES.

QUARANTE arpents d'excellent PLANT DE CANNES, sur une habitation située à huit milles au dessous de Plaquemine, paroisse Iberville, rive gauche. Pour les détails, s'adresser à
M. VON PHUL & CO.
Rue des Magasins, No 84, Nlle Orléans

VITRES FRANCAISES.

NOUS avons ajouté, dernièrement, à notre fort stock de verrerie, porcelaine et poterie, un assortiment complet de VITRES FRANCAISES, de toutes grandeurs, de 8 sur 10 à 36 sur 44 pouces. Nous les offrons aux plus bas prix du marché.
HENDERSON & GAINES,
Rue du Canal, No 166.

Ongles rentrés, cors, œils de perdrix ongles déformés, gonflement des articulations et toutes les maladies du pied guéries par le Dr B. M. BARNETT, chirurgien-pédicure, 12 rue Baronne, près Canal. Il est recommandé par les médecins et chirurgiens de la ville.

Dr. C. DELERY.
Domicile et Bureau, rue Ste Anne 99, entre Royale et Bourbon.
Consultations de 1 à 2 heures en anglais, en français et en espagnol.

Dr. J. Theus Taylor,
Ex-chirurgien de Division de l'Armée Confédérée.

S'EST établi d'une manière permanente à la Nouvelle Orléans et offre ses services au public. Cabinet et Domicile, No 2 9 rue du Canal près Remparts. Heures de consultation—De huit à dix heures du matin, et de quatre à six heures de l'après midi.

Les Drs. BEARD et CHOPPIN,
Se sont associés pour la pratique de la
MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE.

Le Dr. Beard s'occupera, comme par le passé, des Maladies des Yeux et des Oreilles. Le Dr. Choppin s'occupera de l'exercice de la Médecine et spécialement de la chirurgie.

Leur cabinet est au No 1 de la rue Carondelet, Heures de consultation de 11 heures à 2 heures.

AVANCES! AVANCES!

NOUS FERONS
DES AVANCES

Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & Co, de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.
LEVY & DIETER,
Rue Carondelet No 27.

Académie de Musique.
RUE ST CHARLES.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL—Propriétaires.

Lundi soir, 25 septembre.
LA TROUPE WREN et les SŒURS WOOD
TOUS LES SOIRS et TOUS LES SAMEDIS, à MIDI.

Théatre des Variétés.

OUVERTURE, MERCREDI soir, 27 septembre.
THE IRISH HEIRESS, comédie en cinq actes.
THE FOOL OF THE FAMILY, vaudeville.
Le spectacle commencera à [illegible] heures.

C. E. GIRARDEY............Niche J. Henry
C. E. GIRARDEY & Co
(Ci-devant de la maison J. A. Beard & Co.)
Encanteurs de propriétés foncières.

S'occupent de vendre, d'acheter de louer les propriétés foncières, comme par le passé et de négocier les hypothèques. Ils font toutes sortes de ventes en de bonis.

Ils sollicitent respectueusement l'appui du public.—Leur bureau est pour le moment dans celui de M. Wm Shannon, notaire public au No 130 de la rue de la Commune.

CONSULAT DE BELGIQUE.

Nlle Orléans, 21 septembre 1865.

SONT priés de se présenter au bureau du Consulat, No 1 rue Carondelet, pour affaires importantes—
Héliodore Bouquet, Lo [illegible];
Victor Masse (architecte) d'Avignon;
Michel Vandenbossch;
Norbert Bouché;
Jean Baptiste Vanden [illegible].

J. BENJ. CHANDLER
(Ancien Maître de Poste du chemin de fer de Jackson)
Marchand Commissionnaire,
48.......RUE CARONDELET.......48

VINS, EAU-DE-VIE,
Liqueurs, Comestibles, etc.

J. QUEYROUZE a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin du No 7 rue St Louis, au No 17 de la même rue.

Léon Queyrouze profite de cette occasion pour faire savoir à ses amis et connaissances qu'il est de retour en cette ville depuis quelques jours et qu'il tient son bureau dans le local ci-dessus mentionné.

DEMANDE DE BARBIERS.

ON demande deux bons ouvriers barbiers—Aussi un apprenti, celui qui serait déjà quelque connaissance du métier serait préféré.

S'adresser 41 rue Royale, entre Bienville et Conti.

AVIS.
REOUVERTURE
DES
MAGASINS D'HABILLEMENTS,
213, 215 & 217,
VIEILLE-LEVEE.

LÉON GODCHAUX

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de rétablir ses magasins de la Vieille Levée et qu'on y trouvera, comme par le passé, un grand choix d'habillements confectionnés pour hommes et enfants, chapeaux, chemises, caleçons, chaussettes, cravates, malles, &c, qu'il vendra à des prix modérés.

J. GALINIER,
143.........Rue Royale.........143
entre St-Pierre et Toulouse,
AU 1ER ETAGE.

Grand assortiment de marchandises POUR LES MODISTES.

FLEURS FRANÇAISES—CHAPEAUX NOUVEAUX
RUBANS—PLUMES—VELOURS—SOIERIES—
PELUCHES—BLONDES—TULLES—CREPES,
PERLES—FORMES, &c.—Ainsi qu'une grande variété d'ARTICLES FANTAISIE pour chapeaux et coiffures.

Nouvelles réceptions d'articles par tous les steamers arrivant de New York.

VIN ROUGE, HUILE, ETC.
En Débarquement
des navires Marget et Graham's Polly, de Bordeaux:

200 barriques vin rouge, Montferrand, Blaye, Ambarès, Pollie.

200 caisses [12 bouteilles] vin rouge, Lion's Brand et Pavillon américain.

200 caisses (12 bouteilles) vin blanc. Haut Sauternes.

50 caisses [24 demi-bouteilles] vin rouge, St Julien, Huile de Plagniol, vermouth Noilly Prat & Co, et de la Comète, bouteilles vides, bouchons, &c, &c.

A vendre par
OSCAR MERCIER & CO.,
62 et 64 Vieille Levée.

Damejeannes allemandes.

DAMEJEANNES allemandes de toutes grandeurs, constamment en magasin et à vendre en quantité d'une seule grandeur, par
G. B. CASTENSYE,
Rue Gravier No 11.

Wm Francis....J. M. Wagner.....T. F. Walker. N. O.
FRANCIS, WAGNER & CO.
Marchands de comestibles, vins, liqueurs, &c.
EN GROS ET EN DETAIL.
Angle N. E. des rues Royale et St. Michel,
MOBILE, (Ala.)

AVIS.

LA société HAYES, SANDERS & CO., a été dissoute par limitation, en mars 1861—Le soussigné a repris le courtage de coton et les affaires de Commission à la Nouvelle-Orléans. Il s'est associé à JOHN R. WILLIAMS, de la paroisse des Rapides, Lne, sous la raison WILLIAMS & SANDERS. Le bureau est pour le moment, au No 45 de la rue de l'Union.
S. W. SANDERS.

AVANCES.

WHEELER & SHEPHERD, marchands commissionnaires, rue Carondelet, No 71, sont prêts à faire des AVANCES LIBÉRALES sur le coton consigné à leurs amis de Liverpool.

NELLIGAN & VON ZINKEN,
66..........Carondelet..........66

Vendront aux plus bas prix:
BOIS EQUARRIS, MATS et VERGUES, de tout genre. Aussi, BOIS DE CHAUFFAGE, en quelque quantité que ce soit.

Les commandes sont remplies avec promptitude.

BELLE RÉSIDENCE A LOUER.

Toute la partie haute de l'immeuble Nos 116, 118 et 120 rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Louis. Cette demeure comprend deux magnifiques salons salle à manger, quatre chambres à coucher, vaste cuisine, galeries, chambre à bains, cuisine, logements de domestique, écurie, &c.

Belles installations du gaz.

Pour les conditions, s'adresser à
G. CAVAROC & Co.
116 rue Royale.

Propriétés foncières et loyers de maisons.
JUSTE FONTAINE,
Courtier et agent, Passage de la Bourse, 36
Entre Douane et Bienville—Office No 2 au premier.

S'occupe de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons, de la perception des loyers, du placement des fonds et de la vente de terrains à bâtir et placements de fonds &c. Il se charge de toutes ventes ou d'achats sans garantie.

A VENDRE.

Deux des plus belles résidences du Deuxième District et plusieurs maisons-cottages près des chars. Aussi: plusieurs petites plantations près de la ville.
JUSTE FONTAINE,
Courtier et agent de ventes de maisons,
36, Passage de la Bourse, Office No 2, au premier.

Fabrique de glace de la Louisiane,
Au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

DES livres de souscription au capital d'une Compagnie pour la fabrication de la GLACE, à la Nlle-Orléans et en Louisiane, sont maintenant ouverts aux bureaux de:

MM. A. Rochereau & Co, rue St. Louis, Nos 16 et 18.
A la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans, rue du Canal, No 111.
Au bureau de MM. Pike, Lapeyre & Brothers, rue du Camp.
Au bureau de M. Alex. Harris, rue Carondelet.
Au bureau de George W. West, rue Perdido, No 22, où les personnes qui désirent visiter l'établissement pourront obtenir une circulaire qui leur donnera droit à une entrée.
HENDREN, LAPARRE & CO.

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

Ainsi que
Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala, et BOUGIES de toutes grandeurs et qualités.